



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 26 MAI 2020

Suivant l'arrêté ministériel 2020-028

Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire du conseil en date du 26 mai 2020 à 11h45.

Façon électronique par téléconférence à huis clos.

M. le président, Nicolas Malette, maire demande la confirmation de présence virtuelle ou auditive à chacun des conseillers : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon, chacun répond dans l'affirmative.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, tous les conseillers ont déclaré bien entendre et comprendre les voix de tous afin de prendre part à cette séance extraordinaire du conseil. Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée et Hélène Joanisse, directrice générale adjointe est également présente au 6, chemin Lachapelle. Le président et maire ainsi que tous les conseillers sont à distance.

Nicolas Malette : bonjour, tout le monde, nous sommes le mardi 26 mai 2020, il est 11h45, vous avez accepté d'ouvrir une séance extraordinaire convoquée en séance plénière, tout le monde est d'accord ?

Mélissa Rochon : oui

Robert Gaudette : oui

Sylvie Paquette : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Nicolas Malette : donc la séance est ouverte;

Nicolas Malette : résolution de modification des heures d'ouverture de l'écocentre pour la sécurité des employés les samedis de 8h00 à 13h00 et l'adoption des modifications au calendrier de collectes ordures et recyclage;

Nicolas Malette : proposeur ?

Sylvie Paquette : je propose les modifications;

Nicolas Malette : proposé par Sylvie Paquette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté;

Nicolas Malette : donc n'ayant pas d'autre point à l'ordre du jour, je déclare la séance close à 11h46.
